

## Eléments constitutifs d'un dossier de demande d'aide au fret

### DEMANDE DE SUBVENTION

en 3 exemplaires papier originaux et 1 exemplaire numérisé :

- Le formulaire de demande de subvention (Fiche A), daté et signé par le porteur de projet, indiquant le montant de l'aide sollicitée et l'exercice visé.
- La lettre d'engagement du porteur de projet bénéficiaire de l'aide au fret, datée et signée.
- Attestation sur l'honneur du bénéficiaire, de la régularité de sa situation au regard de ses obligations fiscales et sociales.
- La preuve de l'existence légale (extrait K bis, inscription au registre ou répertoire concerné).
- Un relevé d'identité bancaire.
- Copie des deux dernières liasses fiscales complètes.
- Copie du dernier arrêté préfectoral ou récépissé de déclaration au titre de l'article L 511-1 du code de l'environnement.
- Bilan de l'unité de production bénéficiaire, si distincte.

### DEMANDE DE PAIEMENT DE LA SUBVENTION ACCORDEE

- Tableau annuel récapitulatif des dépenses (Fiche B) renseigné, daté et signé par le porteur de projet.
- Copie des factures justificatives acquittées.
- Attestation du commissaire aux comptes, ou à défaut de l'expert comptable ou centre de gestion agréé ou équivalent, certifiant que les coûts présentés n'ont fait l'objet d'aucune autre transaction, financière (remise, avoir...) ou de quelque nature que ce soit, directe ou indirecte.
- Tableau récapitulatif des tarifs moyens de fret (Fiche C) renseigné, daté et signé par le(s) transitaire(s).
- Preuve du respect de l'obligation de publicité.

**Nota** : les dossiers de demande d'aide au fret sont à déposer au Guichet Unique de la Préfecture de Région de la Martinique – Direction Europe et Aménagement, situé 111-113, rue Ernest Déproges (immeuble Pointe Simon) à Fort-de-France. Contact téléphonique : 05 96 39 49 31.